

# Psychiatres à l'Assemblée et au Sénat

## Un autre regard sur les affaires publiques

**Jacques Blanc et Nicolas Dhucq sont respectivement sénateur de la Lozère et député de la 1<sup>re</sup> circonscription de l'Aube en plus d'autres mandats locaux qu'ils exercent par ailleurs. Outre leurs fonctions de représentants du peuple et le parti politique derrière lequel ils sont engagés (UMP), ces deux hommes partagent un point commun : la psychiatrie. Nicolas Dhucq a en effet exercé en tant que psychiatre des hôpitaux et Jacques Blanc a longtemps été neuropsychiatre.**

**LE QUOTIDIEN** – Avez-vous continué d'exercer votre activité professionnelle ?

**JACQUES BLANC** – J'ai cessé mon activité de neuropsychiatre, que j'exerçais alors en Lozère dans des établissements prenant en charge des enfants handicapés, lorsque je me suis fait élire à la députation en 1973. Il était pour moi impossible de mener de front ces deux activités qui demandent chacune une grande disponibilité de temps et d'esprit.

**NICOLAS DHUCQ** – J'étais praticien hospitalier à temps plein lorsque j'ai été élu maire de Brienne-le-Château (Aube) en 2001. La question de la continuité de mon activité ne s'est même pas posée puisque, peu après mon élection, ma mise en disponibilité m'a été signifiée par l'administration. Lorsque l'on est un

élu national, on ne peut plus exercer dans une structure publique.

**Quels types de liens conservez-vous avec la psychiatrie ?**

**J.B.** Tout d'abord, je reste président des associations qui gèrent les établissements d'enfants handicapés, dans lesquels j'ai longtemps exercé mon métier de neuropsychiatre. J'y suis très attaché. D'autre part, ma compétence dans ce domaine m'a notamment permis de faire avancer certains dossiers. J'en veux pour preuve que, en 1974, alors que j'étais rapporteur du budget de la Santé, j'ai fait venir le président Giscard d'Estaing dans des établissements pour les très grands handicapés. Peu de temps après, en 1975, il a annoncé

la mise en œuvre de la loi sur le handicap dont j'ai été le rapporteur. Cette loi reste, aujourd'hui encore, le socle fondamental de l'action effectuée en faveur des handicapés.

**N.D.** J'ai gardé des liens avec certains patients qui, après mon départ de Paris pour l'Aube, ont continué à désirer me rencontrer. Il s'agit essentiellement de ceux que j'ai vus entrer en schizophrénie et que je continue de conseiller et d'orienter du mieux que je peux. Mon ambition initiale avait été de mettre en place une consultation gratuite tous les trois mois et de pouvoir maintenir ce rapport assez fort qui avait été établi avec mes patients. Malheureusement, le système hospitalier ne permet pas que ces liens perdurent.

En ce qui concerne l'influence sur mon action d'homme politique, j'ai notamment été amené à m'interroger publiquement suite à « l'affaire Kerviel », et, conformément à la vocation d'un parlementaire de s'intéresser à tous les sujets de société, sur la pertinence de laisser des jeunes gens soumis en permanence à d'énormes pressions manipuler des sommes aussi considérables. Je pense que, sur ce point, la mise en place d'un système de détection en amont et d'écoute en aval serait tout à fait souhaitable pour éviter de tels dérapages.

**Quelle influence a votre formation sur les questions de société que sont amenés à traiter des élus comme vous ?**

**J.B.** Lorsque l'on a côtoyé en tant que praticien des personnes en grande détresse psychologique, il y a forcément un biais qui s'opère dans le jugement que vous portez à autrui. Je dirais que cette expérience m'a rendu particulièrement attentif aux problèmes des autres et m'aide quotidiennement à discerner les réalités qui se cachent derrière les apparences. Soigner des mélancoliques, avoir vu des drames humains permet d'être plus réceptif aux réactions des personnes et vous pousse sans arrêt à aller plus loin dans l'analyse des comportements humains face aux grands sujets de société. La pratique de la psychiatrie et le contact avec les malades vous portent à disposer d'une plus grande ouverture d'esprit et de cœur.

**N.D.** Chaque individu possède sa propre grille de lecture, et être psychiatre ne veut pas dire que l'on soit une machine à lire dans les pensées ! Les mandats locaux vous mettent en permanence face à l'humain. Dans ces cas précis, avoir une formation de psychiatre permet notamment de faire le tri entre les demandes adaptées et celles qui sont plus nettement pathologiques et auxquelles un élu ne manque pas d'être confronté. Cela permet également de gérer plus facilement des conflits et d'être plus à l'aise dans la négociation. Tout cela nous fournit certainement des clés supplémentaires pour le déchiffrement des comportements que d'autres hommes politiques n'ont pas forcément.

**Quel est votre sentiment sur l'état actuel de la psychiatrie en France ?**

**J.B.** Il est certain que notre pays manque aujourd'hui cruellement de psychiatres. On a trop longtemps détourné le regard des malades mentaux et des hôpitaux psychiatriques et il est temps d'octroyer aux malades et aux professionnels une plus grande reconnaissance tout comme il serait intéressant de mieux articuler le public et le privé. De plus, la scission qui s'est opérée entre neurologues et psychiatres n'a pas été forcément une bonne chose. Pour traiter la maladie mentale le plus efficacement possible, la médecine a besoin de toutes ses composantes.

**N.D.** La France possède globalement des personnes de grande qualité dans ce secteur, mais je déplore le virage vers une hyperspécialisation dans les grands centres urbains. Par fondement, je pense également que la psychiatrie doit avoir une vision holistique. J'appartiens à une génération qui n'est plus dans les vieux conflits qui ont jalonné l'histoire de cette spécialité.

> PROPOS RECUEILLIS PAR BENOÎT THELLIEZ

### Traitement des épisodes dépressifs majeurs (c'est-à-dire caractérisés) de l'adulte



**IXEL**  
M I L N A C I P R A N  
I R S + N A

**FORME PHARMACEUTIQUE** : Gélules dosées à 50 mg et à 25 mg de milnacipran (chlorhydrate de milnacipran). **COMPOSITION\***. **INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES** : Traitement des épisodes dépressifs majeurs (c'est-à-dire caractérisés) de l'adulte. **POSOLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION\*** **CONTRE-INDICATIONS** : NE DOIT JAMAIS ÊTRE UTILISÉ en cas de : - Hypersensibilité connue au milnacipran - Association avec les IMAO non sélectifs, les IMAO sélectifs B, digitaliques et agonistes 5HT1D (sumatriptan...) (cf interactions avec d'autres médicaments). - Allaitement. **NE DOIT GÉNÉRALEMENT PAS ÊTRE UTILISÉ** en cas de : - Association : avec : • l'adrénaline et la noradrénaline par voie parentérale • la clonidine et apparentés et • les IMAO sélectifs A (cf précautions d'emploi et interactions avec d'autres médicaments). - D'obstacle à l'évacuation vésicale (principalement hypertrophie prostatique). - Grossesse (cf grossesse et allaitement). - Chez l'enfant et l'adolescent de moins de 18 ans (cf mises en garde et précautions particulières d'emploi). **MISES EN GARDE\*** - **PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D'EMPLOI\*** - **INTERACTIONS MÉDICAMENTEUSES\*** - **GROSSESSE ALLAITEMENT\***. **EFFETS SUR L'APTITUDE À CONDUIRE DES VÉHICULES ET À UTILISER DES MACHINES\***. **EFFETS INDÉSIRABLES\*** - **SURDOSAGE\*** **PROPRIÉTÉS PHARMACOLOGIQUES\*** - Liste I. - IXEL 50 mg : AMM 341 985-7 (dernière révision : 25/11/2005) - 56 gélules sous plaquettes thermoformées Prix : 28,08 €. IXEL 25 mg : AMM 341 977-4 (dernière révision : 25/11/2005) 56 gélules sous plaquettes thermoformées - Prix : 15,85 €. Remboursés Séc. soc. à 65% et agréés collect. **PIERRE FABRE MÉDICAMENT** Laboratoires PIERRE FABRE - 45, Place Abel-Gance 92100 BOULOGNE. Info. médic. : Tél. 0 800 321 273 - **PHARMACOVIGILANCE** : Tél. 01 49 10 96 18. \* Pour une information complète, consulter le dictionnaire VIDAL.

IRS NA = Inhibiteur de la recapture de la Sérotonine et de la Noradrénaline

  
Pierre Fabre  
Médicament